



Infolettre

ALERTE NEIGE

Mercredi 13 février 2019, 17 h 00

État de la situation

Depuis le début de la tempête mardi en fin d'après-midi, nous avons reçu un total d'environ 40 cm de neige. Nous tenons à remercier les citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue pour leur précieuse collaboration dans l'effort de déneigement.

Les activités de déneigement ont été interrompues à 16 h aujourd'hui, conformément à la réglementation de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui veut que toute période de travail de 13 heures consécutives soit suivie d'une période de repos de 8 heures pour les chauffeurs de véhicules lourds.

Les rues Vallée, Caron, Lanthier et Meloche dans le secteur Nord n'ont pu être déblayées selon les normes de la Ville en raison de la présence de voitures stationnées dans les rues. Les véhicules sont laissés dans les rues afin de permettre le déneigement de leurs entrées privées de garage par des sous-traitants et ils sont ensuite laissés dans les rues, afin que les charrettes ne puissent encombrer de neige leurs entrées.

Cette pratique empêche le bon déroulement de l'opération de déneigement de tout le secteur puisque les charrettes ne peuvent pas circuler entre les voitures stationnées. Nous demandons donc à tous les résidents des secteurs Nord et Sud de ne pas stationner leur véhicule dans les rues lorsqu'il y a des chutes de neige, ceci pour le bon déroulement des opérations de déneigement et de chargement de la neige.

Veillez noter que tout véhicule stationné sur les rues sera remorqué aux frais de son propriétaire, tant dans le quartier Nord que dans le quartier Sud

Plan d'action pour le déneigement

Jeudi, 14 février et vendredi, 15 février

Début de l'opération de chargement à 4 h du matin dans le quartier Sud. L'opération se poursuivra jusqu'à vendredi après-midi.

Vendredi, 15 février | après-midi

Chargement des rues Meloche, Vallée et du boulevard Industriel dans le secteur Nord.

Samedi, 16 février

Élargissement des rues dans le secteur Nord.

Veillez noter que le plan d'action pourrait être modifié au besoin selon les conditions météorologiques et les bris occasionnels de nos équipements. Nous vous tiendrons informés de tout changement dans nos [infolettres](#) et sur nos [médias sociaux](#).

Stationnement

Nous vous rappelons que le **stationnement est interdit sur les rues dans les secteurs Nord et Sud en tout temps jusqu'à nouvel ordre. Veuillez respecter les panneaux de signalisation pour les opérations de chargement de la neige qui se dérouleront cette semaine.** La réussite de toute opération de déneigement dépend de votre collaboration, ainsi **tout véhicule stationné sur les rues sera remorqué aux frais de son propriétaire, tant dans le quartier Nord que dans le quartier Sud.**

Pour les résidents du quartier Sud, vous pouvez garer votre voiture dans les stationnements municipaux. Pour les résidents du quartier Nord, vous pouvez utiliser le stationnement du parc Aumais, au besoin. La réglementation relative à la durée maximale de stationnement ne sera pas appliquée le mercredi, 13 février, le jeudi, 14 février et vendredi 15 février.

Aussi, n'oubliez pas que la **collecte de matières recyclables qui était prévue pour aujourd'hui est reportée à vendredi, 15 février**, dès 7 h du matin.



SNOW ALERT

Newsletter

Wednesday, February 13th, 2019, 5:00 pm

Current Status

Since the beginning of the storm Tuesday afternoon, we have received a total of about 40 cm of snow. We would like to thank the citizens of Sainte-Anne-de-Bellevue for their valuable collaboration in the snow removal effort.

In accordance with Société de l'assurance automobile du Québec's regulations, which requires that any period of 13 consecutive hours of driving a heavy vehicle must be followed by 8 hours of rest, therefore, snow removal activities have been suspended as of 4:00 pm today.

In the North sector, Vallée, Caron, Lanthier and Meloche streets could not be cleared to the City's standards because of cars parked on the streets. The vehicles are being left on the streets to allow subcontractors to clear private driveways. In addition, the vehicles are left parked on the streets to prevent plows from obstructing the driveways.

This practice prevents the smooth operation of snow clearing for the entire sector since the plows cannot move between the parked cars. We therefore ask all North and South sector residents not to park their vehicles in the streets when there is a snowfall, in order for the snow clearing and snow loading operations to run smoothly.

Please note that any vehicle parked on the streets will be towed at its owner's expense, both in the North and South sectors.

Action Plan for Snow Removal

Thursday, February 14th and Friday, February 15th

Loading operation starts at 4 am in the South sector. The operation will go on until Friday afternoon.

Friday, February 15th | afternoon

Loading of Meloche, Vallée and Industriel Boulevard in the North sector.

Saturday, February 16th

Widening of streets in the North sector.

Please note that the action plan may be modified as needed depending on weather conditions and the occasional breakdown of our equipment. We will keep you informed of any changes in our newsletters and social media.

Parking

We remind you that **parking is prohibited on the streets in the North and South sectors at all times until further notice. Please pay close attention to the signage during the snow loading operations that will take place this week.** The success of any snow removal operation depends on your cooperation, so **any vehicle parked on the streets will be towed at its owner's expense, both in the North and South sectors.**

Residents of the South sector can park in any of the municipal parking lots. Residents of the North sector can use the Parc Aumais parking lot, if required. Rules on the maximum parking period will not be applied on Wednesday, February 13th, Thursday, February 14th and Friday February 15th.

Also, do not forget that the **recycling pickup that was scheduled for today is rescheduled to Friday, February 15th**, at 7 am.



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

